

PRÉVENTION, SOINS, RÉHABILITATION : HARMONISER LE PARCOURS

Orateurs : **Sophie BEAUPÈRE**, Déléguée générale d'Unicancer | France, **Marguerite CAZENEUVE**, Directrice déléguée de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie - CNAM | France, **Audrey DERVELOY**, Présidente de Sanofi France | France, **Virginie GENIEYS**, Directrice déléguée du Groupe IMA - Inter Mutuelles Assistance | France, **Stéphane JUNIQUE**, Président du Groupe VYV | France

Débat animé par **Didier BAZZOCCHI**, Vice-président du Think Tank CRAPS | France

Parcours de soin harmonisé : une approche intégrée optimisant la qualité des soins et l'efficience du système de santé

Un parcours de soins harmonisé est une approche intégrée de la prestation des soins, conçue pour garantir une coordination efficace et continue entre les différents acteurs de la santé (professionnels de santé, industriels, acteurs publics, privés et mutualistes, financeurs...). Ces derniers gravitent autour du parcours de soins et y jouent un rôle clé. La collaboration entre ces multiples acteurs est essentielle pour assurer la qualité, notion centrale du parcours harmonisé, et la cohérence des soins, sans rupture ni duplication inutile. Elle vise ainsi à améliorer l'expérience et la santé du patient à long terme ainsi que l'efficience, notamment financière, du système de santé.

Vers un système de financement forfaitaire valorisant la coordination et la qualité des soins

L'évolution du système de financement des soins est de plus en plus orientée vers l'adoption d'un modèle de financement forfaitaire. Ce changement repose sur une approche novatrice visant à améliorer l'efficacité et la qualité des soins tout en maîtrisant les coûts. Il encourage les prestataires de soins à se concentrer davantage sur la prévention, la coordination des soins, et la gestion des maladies chroniques, que sur les prestations de services à l'acte. Tout en contribuant à la soutenabilité financière du système de santé, le financement forfaitaire permet de créer un environnement favorable à la mise en œuvre de parcours de soins harmonisés, au sein desquels les soins sont plus cohérents, accessibles et qualitatifs. Le dispositif article 51 permet d'expérimenter localement des financements forfaitaires de projets novateurs visant à améliorer la qualité des soins. Si ces pratiques innovantes sont évaluées efficaces, elles peuvent être généralisées à l'ensemble du système de santé.

Une dimension organisationnelle fondamentale pour un parcours de soins harmonisé

La dimension organisationnelle associée à la création d'un parcours de soins harmonisé revêt une importance capitale. Une organisation efficace du parcours de soins harmonisé contribue à éviter les duplications de tests, les retards de diagnostic, et les erreurs médicales tout en améliorant l'accessibilité des patients aux soins. L'utilisation des nouvelles technologies comme la télésurveillance, la téléconsultation, l'intelligence artificielle ou encore le déploiement de l'interopérabilité des logiciels métiers des professionnels de santé sont des vecteurs organisationnels importants favorisant le développement d'un parcours de soins efficace et coordonné.

Replacer le patient au cœur de ce parcours de soins afin d'améliorer la prise en charge

Replacer le patient au cœur du parcours de soins revêt une importance primordiale, afin de mettre l'accent sur la personne qui bénéficie des soins, ses besoins, ses préférences, et son bien-être. En plaçant le patient au premier plan, on s'assure que les décisions médicales sont prises en fonction de ses objectifs de santé et de son expérience personnelle. La communication et la compréhension entre le patient et les professionnels de la santé se trouvent de fait améliorées, renforçant ainsi la confiance mutuelle. Les patients sont par conséquent incités à devenir des partenaires actifs dans la gestion de leur propre santé et encouragés à prendre des décisions éclairées et à suivre les traitements de manière plus engagée. Replacer le patient au cœur du parcours de soins contribue donc à améliorer la qualité des soins, à accroître la satisfaction des patients, et à favoriser de meilleurs résultats de santé, ce qui est l'objectif ultime de tout système de santé de qualité.